MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

4ème année N° I4 | Cinquième édition n° 2 | 28 avril I956.

A V E R T I S S E M E N T S — ZONES V & VI

TAVELURE

La plupart des poiriers atteignent le stade G. Beaucoup de pommiers sont aux stades D ou E. D'autre part, les pluies répétées et le relèvement de la température provoquent un développement de la maladie que l'on combattra avec :

Bouillie sulfocalcique, Soufre micronisé, Captane, Zinèbe, Ferbame, Zirame, Thirame.

Ce traitement doit être terminé le 4 mai.

OIDIUM du POMMIER

Il convient de lutter dès maintenant contre cette maladie en effectuant un traitement méticuleux avec :

Bouillie sulfocalcique, Soufre micronisé, Soufre dispersé.

Ce traitement est également efficace contre la Tavelure.

ANTHONOME du POMMIER

Renouveler immédiatement le traitement préconisé le I2 avril.

I N F O R M A T I O N S — ZONES V & VI

ARAIGNEES ROUGES

On observe des sorties sur divers végétaux. Partout où elles sont observées, pulvériser l'un des produits ci-après :

Diazinon, E.P.N., Malathion, Aramite, Chlorophény trichloréthanol, Parachlorophényl, parachlorobenzène sulfonate, parachlorophényl parachlorobenzène sulfuré, parachlorophényl benzène sulfonate, diphénylsulfone chlorobenzylate.

PUCERONS et PSYLES

Des pucerons sont observés sur les cultures fruitières, éviter leur pullulation en traitant avec :

- Extrait titré de nicotine à 300 (+ 30 g de carbonate de soude + mouillant)
- Spécialités nicotinées
- Huiles blanches nicotinées
- Parathion
- Malathion
- Emulsion de D.D.T.
- Emulsion d'H.C.H.
- Emulsion de S.P.C.
- Lindane émulsion.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

P 134

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon - 16, rue de la République MONTPELLIER. Le Gérant : TROUILLON. Autor. du 6 Mars 56. Reprod. Adapt. réservées.

DLP 30-4-56 044087